

CAPA des PLP - Séance du 20 mars 2017 Déclaration du SNETAA-FO

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPA,

Cette année encore, le **SNETAA-FO** se voit dans l'obligation de dénoncer le blocage du mouvement national à gestion déconcentrée dans sa première phase : le mouvement inter académique.

Cette année encore en moyenne 70,7 % des PLP titulaires ne peuvent pas muter! Bien sûr, les chiffres sont différents d'une discipline à une autre, mais le taux global sur les gros flux disciplinaires est très en deçà de celui de l'an dernier (pour rappel c'était 36 % des titulaires qui arrivaient à muter et pas toujours sur leur vœu 1). Pour notre académie, ce sont aussi plusieurs excontractuels y compris CDI ou concours réservé qui ne rentrent pas dans des disciplines où il sera difficile de pourvoir les postes (STMS, peinture, hôtellerie notamment). Cela montre bien que cette année encore les capacités d'accueil ont été verrouillées pour les PLP et il n'est pas rare que certains collègues se retrouvent éloignés de centaines de kilomètres de leur famille alors que les besoins existent dans les académies. Cette année encore, déconcentration et décentralisation riment dégradation pour de trop nombreux collègues qui se voient opposer une fin de non-recevoir à l'exercice légitime de leur droit à mutation.

Pour notre organisation, cela incombe notamment à un choix politique dans lequel la précarité des personnels est utilisée comme un mode de gestion de l'Enseignement Professionnel.

Le **SNETAA-FO** exige que tous les postes vacants soient proposés au mouvement et dénonce le détournement inévitable du mouvement général par le mouvement spécifique, seul à même de permettre des entrées pour certaines spécialités. Il déplore une fois de plus l'utilisation du corps des PLP comme variable d'ajustement des moyens d'enseignement du second degré. Le SNETAA-FO souhaite malgré tout rappeler ici, que l'étiquetage de postes spécifiques académique s'il est utile pour régler des problèmes de personnes qui se sont investies dans une adaptation à une nouvelle discipline, doit rester parcimonieux pour ne pas aboutir à un mouvement intra bloqué et des postes finalement restés vacants fin juin.

Le **SNETAA-FO** s'est adressé à chaque rectorat pour qu'il demande au ministère un ajustement des capacités d'accueil partout où cela était possible. Heureusement que les bonnes relations avec les services ont permis d'envisager au cas par cas des améliorations d'affectations, sans pour autant augmenter les capacités globales offertes aux PLP.

Néanmoins le résultat final ne nous satisfait toujours pas et nous vous demandons d'examiner avec attention les nombreuses demandes de révisions qui vous seront soumises. Certaines semblent d'ailleurs compatibles avec les postes vacants affichés pour le mouvement intra d'où notre incompréhension par rapport au si petit nombre d'entrées de PLP dans notre académie.